



Compte- Rendu

Conseil
d'orientation



Paris, 21 novembre 2018



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ORIENTATION DU 21 NOVEMBRE 2018

En ouverture de séance, **Robert HERRMANN**, président de la MOT, souhaite la bienvenue à tous les participants, notamment aux nouveaux membres du Conseil d'orientation et du Bureau, qui se réunissent pour la première fois depuis son élection en mai 2018. Il salue :

- **François DECOSTER**, président de l'agence d'urbanisme et de développement Pays de St Omer-Flandre intérieure, Vice-Président de la MOT
- **Jean-Pierre LAFLAQUIERE**, élu de la Communauté d'agglomération du Pays Basque

VALIDATION DU COMPTE-RENDU 22 MAI 2018

Le président **Robert HERRMANN** présente le compte-rendu du Conseil d'orientation du 22 mai 2018, adopté à l'unanimité.

INFORMATION SUR LA VIE DE L'ASSOCIATION

Silvia GOBERT-KECKEIS, responsable de la vie du réseau et des politiques européennes à la MOT, présente la carte des adhérents qui comptabilise 72 membres (dont les membres "parlementaires nationaux et européens").

Jean PEYRONY, directeur général de la MOT, annonce le départ d'Olivier Denert, secrétaire général, qui travaillait à la MOT depuis près de 20 ans. Il sera remplacé début 2019. Il présente également Raffaele VIAGGI, venu renforcer l'équipe de la MOT dans le cadre d'un CDD.

Jean RUBIO, chargé de mission à la MOT, présente le voyage d'étude qui a été organisé par la MOT pour une délégation Haïti - République Dominicaine. La MOT a en effet accueilli des membres de ministères, des fonctionnaires et des élus locaux d'Haïti et de République dominicaine ; elle a organisé pour eux des réunions avec l'AFD et le Ministère des Affaires étrangères ainsi qu'une série de visites de terrain à la frontière franco-espagnole en partenariat avec les adhérents de la MOT, notamment pour leur faire connaître des projets exemplaires (hôpital de Cerdagne, abattoir transfrontalier, etc.).

Jean PEYRONY précise que la MOT envisage de répondre à un appel d'offres d'études sur ce territoire transfrontalier financé par l'Union européenne.

Han VO, responsable de la Mission "Europe Transfrontalier et Politiques contractuelles" à la Communauté d'Agglomération Pays Basque, ajoute que la Communauté d'Agglomération a participé à la préparation de cette visite en lien avec l'Eurorégion, et que des thématiques d'intérêt commun sont ressorties notamment sur la gestion de l'eau et les services à la population.

PARTENARIAT AVEC LES MINISTERES ET MEMBRES FONDATEURS

Robert HERRMANN remercie le CGET pour son accueil.

Point sur les dossiers du Traité de franco-allemand et du Livre Blanc « Diplomatie et territoires »

Jacques CHAMPAGNE DE LABRIOLLE, ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, rappelle que la période est propice à des évolutions institutionnelles sur le transfrontalier. Depuis mai 2018, un travail important a été fourni pour avancer sur un projet de nouveau Traité franco-allemand, qui devrait être signé entre le président

français et la chancelière allemande, le 22 janvier 2019, à l'occasion du 55ème anniversaire du Traité. L'avancée très importante est qu'il contient un chapitre entier consacré à la coopération transfrontalière, chapitre auquel la MOT a activement contribué et dans lequel la France et l'Allemagne affirment leur volonté de doter les collectivités locales de ressources et de compétences appropriées pour leur permettre de surmonter les obstacles transfrontaliers, tout ceci dans le "respect du législateur". Il ajoute qu'un comité sur la coopération transfrontalière réunira les parties prenantes afin de suivre les avancées et donner une impulsion à la coopération : identifier les priorités, les obstacles et faciliter la recherche de solutions. Ces avancées doivent se faire en corrélation avec celles du projet de règlement européen consacré à l'"ECBM" auquel la France est favorable, et qui prévoit un nouvel outil juridique dédié à la résolution des obstacles transfrontaliers. Sur ce projet européen, il souligne que nous en sommes au début du processus d'approbation par les États européens. Le processus sera difficile car des objections politiques et juridiques émergent en Europe. La "Déclaration commune en faveur de la création de la collectivité européenne d'Alsace" signée le 29 octobre 2018, contient une référence à l'outil ECBM, montrant la ligne du gouvernement et le soutien de la France sur cette avancée.

Jean PEYRONY ajoute que les avancées très importantes sur le franco-allemand ont vocation à pouvoir s'étendre sur d'autres frontières, le règlement européen devant s'appliquer à toutes les frontières.

Robert HERRMANN souligne que la création d'une collectivité européenne d'Alsace doit permettre de développer des stratégies transfrontalières ambitieuses, car la nouvelle collectivité pourra être dotée de compétences élargies, en particulier sur le champ transfrontalier.

Jacques CHAMPAGNE DE LABRIOLLE confirme que le gouvernement défend une approche "par frontière" de la coopération transfrontalière.

Jean-Marc DURIEZ, président de l'AGAPE, vice-président de la MOT, rappelle les enjeux de la frontière franco-luxembourgeoise, avec environ 105 000 pendulaires français qui vont travailler au Luxembourg.

Concernant les suites du Livre Blanc "Diplomatie et territoires", **Edith HARZIC**, sous-préfète, chargée de mission auprès de la Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales, précise que les préconisations de ce document stratégique publié par le Ministère de Affaires étrangères, vont dans le sens de toutes les avancées qui viennent d'être évoquées, notamment la mise en œuvre d'une coordination interministérielle française qu'il reste encore à définir concrètement.

Edith HARZIC souligne l'importance d'une approche spécifique sur chaque frontière, actuellement expérimentée avec le préfet Grand Est sur les frontières de la Région. Il importera de prendre contact avec Stéphane Bouillon, directeur de cabinet du Ministre de l'Intérieur.

Jacques CHAMPAGNE DE LABRIOLLE ajoute que l'évolution du CGET devra contribuer au processus.

Jean-Luc FRES, représentant le CGET, complète en indiquant que la nouvelle agence des territoires devrait se mettre en place dans le courant de l'année 2019 : l'organisation centrale ainsi que les modalités d'intervention territoriale.

Robert HERRMANN ajoute qu'une rencontre avec **Serge MORVAN**, Commissaire général à l'égalité des territoires, a eu lieu le 11 septembre. La MOT et ses missions ne doivent en effet pas être oubliées dans cette nouvelle architecture.

Bilan des consultations citoyennes transfrontalières

Alexandra LAFONT, chargée de mission à la MOT, rappelle le bilan des cinq consultations transfrontalières, co-organisées par la MOT et l'Institut Jacques Delors, en partenariat avec plusieurs adhérents. Ce sujet a fait l'objet d'un large point lors de la plateforme des techniciens de la matinée. Une analyse des résultats a été compilée dans un document de 50 pages. Elle rappelle que chaque consultation était centrée sur des thématiques propres aux territoires transfrontaliers sur lesquels elles étaient organisées.

Robert HERRMANN signale un point de vigilance : lors de la consultation transfrontalière organisée à Haguenau, le nom d'un parti politique de l'un des organisateurs n'avait pas vocation à figurer sur les documents de communication. Ce type d'événement doit être apolitique.

Loïc DELHUVENNE, directeur de l'Agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, remercie la MOT pour son travail et son soutien dans l'organisation de la consultation qui s'est tenue à Tournai en octobre. Il indique que l'Eurométropole souhaite y donner une suite, avec un nouvel événement prévu pour 2019.

Robert HERRMANN souligne que le souci premier des citoyens est de voir leurs problèmes frontaliers quotidiens résolus. Leur incompréhension grandit lorsque ces problèmes quotidiens persistent. Ces problèmes mettent en question l'Europe, en donnant le sentiment d'une inertie persistante empêchant de régler des questions concrètes du quotidien.

Jacques CHAMPAGNE DE LABRIOLLE souligne l'importance de l'observation transfrontalière et la nécessité d'avoir des indicateurs précis, notamment pour comprendre les déséquilibres sur certaines frontières. Certains ministères doivent cesser de travailler en "économie fermée". Le nouveau Traité franco-allemand mettra en avant la nécessité de l'observation.

Edith HARZIC ajoute qu'il manque encore une coordination qui doit d'abord être menée au niveau local, mais également au niveau national si besoin.

COMMUNICATION ET ANIMATION DU RESEAU

Communication et outils d'information

Domitille AYRAL, responsable de la communication et de la documentation à la MOT, présente les dernières newsletters de la MOT. Il s'agit de l'outil de communication principal de la MOT envoyé tous les mois en français et en anglais à 3454 abonnés. La liste de diffusion de la MOT a été nettoyée en 2018 afin de se placer en conformité avec le nouveau règlement du RGPD. Ce outil de diffusion est aussi celui du réseau, les adhérents étant invités à proposer leurs sujets. Concernant les statistiques de consultation, la newsletter enregistre un taux de lecture moyen de 23%.

Concernant la revue de presse, autre outil d'information mais disponible uniquement pour les membres, environ deux revues de presse sont envoyées chaque mois, donnant une vue d'ensemble de l'actualité transfrontalière sur les frontières françaises. Aujourd'hui 12 452 articles de presse sont archivés sur le site de la MOT.

Le portail documentaire, propose pour sa part 4340 documents dont 2015 téléchargeables en ligne pour les membres, et les étudiants/chercheurs. Les statistiques de consultation de cet outil sont de 1595 visites par mois (moyenne entre janvier et fin octobre 2018).

Domitille AYRAL présente également une nouvelle édition des Cahiers de la MOT sur le thème de la transition énergétique qui paraîtra en janvier 2019 à l'occasion des Assises de la transition énergétique à Dunkerque. Cette brochure thématique de 20 pages en est cours de réalisation. Elle prévoit un éditorial de la Banque des territoires, de nombreux exemples de bonnes pratiques, une présentation des enjeux, des obstacles, les outils politiques et financiers aux niveaux national et européen, etc. La brochure sera publiée en français et en anglais et diffusée largement au premier trimestre 2019.

Animation du réseau

Jean PEYRONY rappelle que la Plateforme des techniciens se réunit deux fois par an, afin d'échanger entre les membres du réseau sur des sujets d'actualité, à l'exemple de la réunion de la matinée qui a porté sur la contribution de la MOT sur la programmation 2021-2027 ainsi que sur le bilan des consultations citoyennes transfrontalières. Concernant la prochaine réunion qui se tiendra en mars dans le cadre de l'assemblée générale, une consultation du réseau interviendra en amont de cette réunion afin de sonder le réseau sur le prochain programme de travail de la MOT. La thématique de la santé est ressortie lors de la plateforme comme une thématique d'intérêt pour le réseau ; la consultation et la séquence de mars permettront de valider les propositions.

Concernant le forum en ligne qui a été proposé au réseau depuis environ un an, **Jean PEYRONY** constate que cet outil est peu utilisé par les membres. Il explique que la MOT seule ne peut l'alimenter et que c'est la mise en

œuvre des processus évoqués précédemment (coordination interministérielle et par frontière, ECBM, mise en place de l'Agence pour la cohésion des territoires, etc.) qui devra dynamiser l'usage de l'outil.

Services aux membres du réseau – les « bons-à-tirer » (BAT)

Silvia GOBERT-KECKEIS, rappelle le principe du "Bon-à-tirer" correspondant à une journée de travail annuelle de la part de l'équipe de la MOT proposé pour chaque adhérent. 128 BAT ont déjà été réalisés depuis 2011.

ASSISTANCE ET ETUDES

Étude sur l'emploi en Flandre occidentale dans une Métropole transfrontalière

Jean RUBIO présente cette étude débutée au printemps 2018 pour le compte de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Cette mission a pour but d'éclairer la MEL sur les caractéristiques socio-économiques de la Flandre belge, les modes de fonctionnement du tissu économique et du secteur de l'emploi. Ce travail doit notamment permettre d'identifier la prise en compte du transfrontalier par les services de l'emploi de part et d'autre, les bonnes pratiques flamandes en matière d'emploi qui seraient transposables côté français et d'identifier les obstacles à la mobilité transfrontalière.

Assistance à maîtrise d'œuvre à l'ADULM pour l'élaboration du Schéma de coopération transfrontalière de la Métropole européenne de Lille

La MOT réalise également depuis le printemps 2018 une mission pour l'élaboration du Schéma de coopération transfrontalière (SCT) de la MEL. Les apports de la MOT concernent la réalisation d'un cadre stratégique, document de synthèse des orientations stratégiques et opérationnelles du SCT aux quatre échelles (locale, métropolitaine, eurorégionale et inter-métropolitaine) et d'une feuille de route qui détaillera les projets à mettre en œuvre en priorité.

Assistance pour l'élaboration du Schéma de Coopération Transfrontalière de la Métropole Nice Côte d'Azur

Débutée au printemps 2018, cette mission doit permettre à la métropole niçoise de mieux comprendre les caractéristiques socio-économiques, institutionnelles, politiques, culturelles et fonctionnelles du territoire transfrontalier. Il s'agit de doter la métropole d'une vision globale actualisée de l'existant en matière de coopération transfrontalière, d'associer les élus de ce territoire, d'identifier les bons acteurs, et de réfléchir à différents scénarii de structuration institutionnelle et juridique de la gouvernance du territoire transfrontalier.

Assistance à maîtrise d'œuvre à l'ADEUS pour l'élaboration du Schéma de coopération transfrontalière l'Eurométropole de Strasbourg

La MOT travaille depuis novembre 2018 sur l'élaboration du Schéma de coopération transfrontalière (SCT) de l'Eurométropole de Strasbourg : appui méthodologique et juridique à la réalisation d'une stratégie à différentes échelles ; benchmark avec les autres métropoles frontalières.

Selon **Simon JODOGNE**, directeur adjoint gouvernance et dialogues territoriaux de la Métropole Européenne de Lille, le fait que la MOT réalise plusieurs études liées aux Schémas de coopération transfrontalière des métropoles situées aux frontières françaises, témoigne de la valeur ajoutée de la MOT qui valorise ainsi son expertise tant au niveau local qu'aux niveaux national et européen, en croisant les problématiques selon les frontières. Il précise qu'il est essentiel pour les acteurs territoriaux de pouvoir sortir de leur approche locale sur des sujets aussi complexes.

Robert HERRMANN ajoute que ces exemples montrent bien que les questions de coopération transfrontalière ne concernent pas uniquement les citoyens, en témoignent d'autres sujets comme celui de l'implantation fiscale des entreprises, ou les enjeux environnementaux ou énergétiques qu'il convient de toujours considérer sous un angle transfrontalier. En terme d'innovation par exemple, un territoire ne peut se passer de regarder ce qui se passe chez le voisin, au risque de se retrouver dépassé. Il cite l'exemple de l'innovation dans les transports et

l'automobile. Les territoires transfrontaliers doivent saisir la présence de la frontière comme une ressource et une richesse pour se développer et voir l'avenir.

Jacques CHAMPAGNE DE LABRIOLLE ajoute qu'il convient de trouver le juste équilibre entre le co-développement et la concurrence qui existe dans chaque territoire transfrontalier. Il cite l'exemple de l'hôpital transfrontalier de Cerdagne. Avant d'ouvrir ou de fermer un service public, il convient de toujours regarder si on peut le développer en transfrontalier.

Jean-Pierre LAFLAQUIERE, élu de la Communauté d'agglomération du Pays Basque, souligne son intérêt au travail de la MOT présenté ce jour. La Communauté d'agglomération du Pays Basque a fusionné dix intercommunalités. L'expertise développée par la MOT sur l'observation et l'élaboration des schémas de coopération transfrontalière, pourrait leur être d'une grande utilité. Il évoque le manque de connaissance sur le territoire basque et l'absence de données conjointes pour mesurer les domaines de complémentarité et de concurrence de part et d'autre de la frontière. Il faudrait dans un premier temps un observatoire, qui permettrait ensuite de développer un schéma de coopération.

Aurélien BISCAUT, directeur de l'AGAPE, estime qu'un renforcement des liens entre la MOT, la FNAU et les agences d'urbanisme serait pertinent, car les agences d'urbanisme sont compétentes pour développer des observatoires transfrontaliers locaux. Il cite l'exemple du projet MMUST qui permet de visionner l'ensemble des mobilités transfrontalières sur le territoire de la Grande Région. Ce projet a été rendu possible grâce à un partenariat très large.

Robert HERRMANN précise que la MOT est déjà très liée à la FNAU.

Simon JODOGNE ajoute que le Congrès de la FNAU a été l'occasion de mettre en valeur le réseau des agences d'urbanisme de la région Hauts-de-France. Pourrait-on imaginer une mise en réseau des agences frontalières au niveau national ?

Robert HERRMANN cite l'exemple du réseau des sept agences d'urbanisme présentes sur le territoire de la Région Grand Est, qui publie une contribution commune au SRADDET sur les enjeux transfrontaliers.

[Accompagnement pour la mise en œuvre du Groupement européen de coopération territoriale \(GECT\) Transport pour les îles en Méditerranée \(Corse FR/ Sardaigne IT\)](#)

Petia TZVETANOVA, responsable de l'expertise juridique à la MOT, présente cette étude qui consiste à accompagner la création d'un GECT entre la Collectivité de Corse, l'Office des Transports de la Corse et la Région autonome de Sardaigne, dans le cadre du projet "Gestion Européenne Conjointe des Connexions et Transports Transfrontaliers pour les Iles – GEECCTT-Iles" (INTERREG VA Italie-France Maritime). Ce GECT devrait être créé d'ici l'été 2019.

[Assistance juridique dans le cadre du projet PROSANTE entre le centre hospitalier des Escartons de Briançon, l'ASLTO3 et la région Piémont \(France/ Italie\)](#)

Cette assistance consiste à mettre en place une communauté de santé transfrontalière sur ce territoire de montagne franco-italien. Le travail de la MOT vise à formuler des propositions administratives et juridiques aux autorités de tutelle afin de créer des dispositifs institutionnels de santé (parcours de soins, transports des patients, médicaments, remboursements et prise en charge, planification sanitaire avec mutualisation des équipements, structuration d'un réseau transfrontalier d'acteurs à animer, confidentialité et accès aux informations médicales, etc.). La MOT s'y attachera par la recherche d'une reconnaissance du territoire par les autorités françaises et italiennes et par la proposition d'un cadre juridique et institutionnel négocié.

[Étude pour la BEI : inventaire des projets d'investissement et de développement économique transfrontalier](#)

Alexandra LAFONT explique que la MOT réalise une étude pour le compte de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) : inventaire des projets d'investissement et de développement économique transfrontalier et production d'une analyse des obstacles et des besoins dans une sélection de territoires transfrontaliers européens. La MOT s'appuie pour cela sur le CESCO (structure hongroise), et mène de nombreux entretiens avec les acteurs transfrontaliers de l'Euregio Meuse-Rhin, du BENELUX, des frontières DE-PL, ES-PT, IT-SI et des

frontières de la Hongrie (Carpates et Balkans). La mission a commencé en novembre 2018 et devrait s'achever en avril 2019.

Élaboration d'outils pour la mise en œuvre du Programme régional d'appui à la coopération transfrontalière de la CEDEAO

La GIZ a confié à la MOT une mission d'expertise pour l'élaboration des outils de mise en œuvre du Programme Régional d'Appui à la Coopération Transfrontalière 2017-2021 de la CEDEAO. L'objectif est de construire une stratégie de communication, un manuel de suivi-évaluation et de capitalisation, ainsi qu'un manuel sur les outils juridiques disponibles.

Étude sur les agglomérations transfrontalières face au changement climatique en Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE a fait appel à la MOT dans le cadre de son programme de travail partenarial 2017-2018, afin d'élaborer une typologie d'agglomérations transfrontalières ouest-africaines ainsi qu'un guide pratique sur les leviers financiers et juridiques pour le développement de projets transfrontaliers d'adaptation au changement climatique.

Jacques CHAMPAGNE DE LABRIOLLE souligne l'enjeu pour la MOT de travailler à l'international. C'est un enjeu macro-diplomatique. L'Europe doit promouvoir la coopération transfrontalière, notamment en Afrique : il faut "plier les frontières au développement social collectif".

ACTIVITES EUROPEENNES

Groupe de travail intergouvernemental sur des solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers

Jean PEYRONY rappelle les travaux du groupe créé en 2016 suite à la Présidence luxembourgeoise, à l'origine de la proposition de règlement de la Commission européenne concernant l'ECBM (mécanisme visant à lever les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier), mais qui doit maintenant être validé par le Conseil et le Parlement. L'objectif du groupe, dont la MOT assure le secrétariat, est maintenant de promouvoir ce nouvel outil afin qu'il soit validé au niveau européen. La prochaine réunion est prévue en décembre 2018.

Observation transfrontalière

Jean PEYRONY présente les résultats du séminaire sur l'observation territoriale et l'aide à la décision dans les régions transfrontalières organisé par la MOT et l'UMS Riate (point de contact français du programme Espon), le 17 septembre à Paris. À la suite de ce séminaire, une nouvelle réunion du Comité Stratégique Transfrontalier a été organisée le 18 septembre, permettant de relancer les travaux de ce groupe qui réunit les représentants des administrations de l'aménagement du territoire de la France et de ses pays voisins ainsi que la Commission européenne. Il ajoute que la démarche est reprise par d'autres pays sur leurs propres frontières, comme l'Allemagne, qui a proposé à tous ses voisins la signature d'un Mémoire pour la création d'un réseau européen sur l'observation transfrontalière (voir pièces jointes). Ces travaux français et allemands ont conduit à la décision de publier une brochure franco-allemande sur l'observation transfrontalière qui présentera les actions menées par l'Allemagne et la France et qui détaillera des pistes pour les développer à une échelle européenne. Cette publication sera réalisée en commun par le CGET, le Ministère de l'Intérieur allemand, le BBSR (Allemagne) et la MOT, et publiée à l'occasion de la signature du nouveau traité franco-allemand en janvier 2018. Jean PEYRONY rappelle également les travaux de la DG REGIO sur la thématique : suite à un projet pilote portant sur la collecte et la disponibilité des données nécessaires à l'étude des espaces transfrontaliers, une étude européenne a été réalisée par huit instituts statistiques nationaux, dont l'INSEE. Elle porte sur les indicateurs d'analyse du marché de l'emploi.

Point sur les négociations sur les règlements publiés le 29 mai 2018 et position de la MOT

Jean-Luc FRES rappelle que les propositions de règlements pour la nouvelle programmation 2021-2027 ont été publiées en mai par la Commission européenne et sont aujourd'hui en cours de négociation au niveau européen. Un règlement concerne Interreg (et la coopération transfrontalière) et un autre déjà évoqué porte sur le

mécanisme "ECBM". Concernant le calendrier, les nouveaux règlements ne seront pas stabilisés avant au moins la fin de l'année 2019.

Concernant la position de la MOT qui a été largement discutée lors de la Plateforme des techniciens¹, **Jean PEYRONY** rappelle que le réseau de la MOT a encore une semaine pour transmettre ses propositions.

Jean-Luc FRES confirme que les propositions du réseau de la MOT convergent avec celles qui ressortent déjà au niveau national et européen, notamment les critiques sur le retrait du maritime, et la concentration du budget sur des sujets trop délimités.

François DECOSTER, vice-président de la MOT, Président de l'Agence d'urbanisme et de développement Pays de St Omer-Flandre intérieure, valorisera la position de la MOT au Comité des Régions.

Partenariat avec les institutions européennes

Concernant le partenariat avec la Commission européenne, **Jean PEYRONY** ajoute qu'il souhaiterait que celui-ci puisse se formaliser dans le cadre du nouvel outil ECBM et la mise en place de point de contact nationaux, que la MOT pourrait appuyer au niveau français, et en agissant avec le réseau des points de contacts dans les autres États européens.

Concernant le Parlement européen, il rappelle les travaux du groupe sur la coopération transfrontalière animé par Anne SANDER, député européen et vice-présidente de la MOT. Il insiste sur le rôle essentiel du Parlement européen pour faire avancer la coopération transfrontalière, et présente l'ordre du jour de la prochaine réunion du groupe qui se tiendra le 28 novembre 2018 à Bruxelles sur : "L'avenir de la coopération territoriale européenne post 2020 : quelles opportunités et obstacles ?".

Concernant le Conseil de l'Europe, **Silvia GOBERT-KECKEIS** indique que la MOT est associée à une réflexion portée par le Conseil de l'Europe pour mutualiser au niveau européen le recueil des bonnes pratiques et des obstacles à la coopération.

Point sur les partenariats européens et internationaux

Jean PEYRONY rappelle le projet de dictionnaire sur la coopération transfrontalière auquel la MOT est associée, aux côtés de l'Université de Strasbourg dans le cadre d'un projet Jean Monnet. La MOT a réalisé toute la cartographie et a contribué à la production d'une série d'articles pour ce dictionnaire. Il mentionne deux projets ESPON dans lesquels la MOT est impliquée : le projet CPS qui devrait être finalisé d'ici fin 2018 et qui porte sur un état des lieux des services publics transfrontaliers à l'échelle européenne ; et le projet "TIA CBC" sur l'évaluation de l'impact territorial transfrontalier.

Benoît CATHALA, représentant le CNFPT, soulignant que les enjeux de formation des acteurs restent importants pour les territoires transfrontaliers, informe que le CNFPT souhaite travailler avec d'autres pays, en partenariat avec la MOT et le réseau TEIN des Euro-instituts.

Questions diverses

Silvia GOBERT-KECKEIS présente le calendrier des événements à venir et informe des dates de la prochaine Assemblée générale de la MOT qui se tiendra à Annemasse et à Genève les 20 et 21 mars 2019, à l'invitation des deux adhérents : Annemasse Agglo et le Pôle métropolitain du Genevois Français.

¹ Pour plus d'information sur le contenu de la position de la MOT, se reporter au compte-rendu de la Plateforme des techniciens.